

Avis de constitution

SOCIETE « CHIGATA TRANSPORT EMERGENT » en abrégé « CTE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR SAINT PIERRE MARIE NON LOIN
DE L'EGLISE ORACLE MINISTERIE, Lot 5064, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHIGATA TRANSPORT EMERGENT

» en abrégé « CTE »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, commerce général, import-export, mécanique général et diverses prestations.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR SAINT PIERRE MARIE NON LOIN
DE L'EGLISE ORACLE MINISTERIE, Lot 5064, Ilot 132

Dirigeant(s) M COULIBALY SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01536 du 17/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10025/GTCA/RC/2025 du 17/02/2025

